



HAUTS-DE-SEINE
HABITAT

Levallois-Perret, le 22 septembre 2020

Politique Santé et Sécurité au Travail

Le Directeur général

Hauts-de-Seine Habitat-OPH est l'établissement public industriel et commercial créé par le Département des Hauts-de-Seine pour mener sa politique en faveur du logement social, développer une offre de logements abordables et confortables pour les alto-séquanais qui en ont besoin, accompagner ses locataires dans leur parcours résidentiel, gérer et entretenir un parc de logements sociaux actuellement d'environ 45.000 logements et accompagner les collectivités locales dans leurs projets urbains et sociaux.

Premier bailleur social du département des Hauts-de-Seine, l'Office poursuit le double objectif d'être un organisme public exemplaire et d'atteindre l'excellence de la performance durable.

Pour poursuivre ces objectifs, il s'est engagé sur la recherche de la qualité de service aux locataires notamment dans la proximité, par la modernisation de ses outils de communication et de traitement de l'information, en assurant la sécurité des personnes, des biens et des procédures, en veillant à l'amélioration de la satisfaction au travail et en favorisant un développement durable.

L'Office s'inscrit ainsi dans une démarche continue d'adaptation de son organisation en faveur de la proximité, afin de mieux garantir la performance attendue par nos locataires et nos partenaires dans tous les domaines, en mettant en œuvre dans la bienveillance des principes de confiance, d'autonomie, de délégation de responsabilités à ses collaborateurs pour contribuer à leur épanouissement.

Hauts-de-Seine Habitat, après avoir réalisé une enquête miroir de satisfaction auprès de ses collaborateurs et de ses locataires, s'est doté d'un programme stratégique intitulé Proxima : l'attention au cœur de nos actions, qui vise à inspirer à chaque amélioration de la symétrie des attentions entre locataires et collaborateurs.

C'est dans ce cadre que l'Office s'est engagé dans une démarche de certification du système de management de la Santé et de la Sécurité au Travail de ses collaborateurs avec pour objectif l'amélioration de la qualité de vie au travail, la reconnaissance de son exemplarité, de son excellence et de procurer des conditions de travail sûres et saines.

Hauts-de-Seine Habitat est conscient de l'importance de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs et considère ce thème comme indispensable pour le bon déroulement de ses activités. Ainsi la prévention des risques professionnels, la qualité de vie au travail et la politique handicap et le maintien dans l'emploi constituent des enjeux essentiels et prioritaires dans le quotidien des acteurs de l'Office.

Pour contribuer à l'amélioration continue de ses pratiques, Hauts-de-Seine Habitat s'est engagé, depuis 2019, dans une démarche structurante pour tendre vers la certification ISO 45001.

P

Dans ce contexte, Hauts-de-Seine Habitat s'engage à veiller à :

- Eliminer les risques et procéder à l'évaluation des risques avant toute modification, afin de limiter les préjudices sur la santé et la sécurité au travail ;
- Diminuer le nombre d'accidents du travail et limiter la survenance des maladies professionnelles ;
- Adopter des mesures de prévention et de protection des collaborateurs ;
- Améliorer les conditions de travail, le bien-être et la qualité de vie au travail ;
- Développer une politique d'emploi des travailleurs en situation de handicap et de maintien dans l'emploi ;
- Mener une réflexion sur la prévention de l'usure professionnelle ;
- Répondre aux exigences légales et autres exigences en matière de santé et sécurité au travail ;
- Consulter et impliquer les collaborateurs dans les décisions relatives à la santé et sécurité au travail ;
- Impliquer nos parties intéressés dans la démarche en s'assurant notamment que la dimension santé et sécurité au travail est intégrée dans l'acquisition des biens et des services ;
- Mettre à disposition des locaux de travail adaptés sûrs et sains, des outils de travail adaptés aux activités ;
- Développer la responsabilisation des managers ;
- Assurer l'audit, la traçabilité, le reporting et l'amélioration continue de ses pratiques ;
- Assurer le port des équipements de protection individuelle adaptés aux missions réalisées par les collaborateurs.

A cet effet, Hauts-de-Seine Habitat va :

- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réussite de son système de management de la Santé et la Sécurité au Travail ;
- Evaluer régulièrement l'efficacité du Système de Management de la Santé et de la Sécurité au regard des objectifs fixés ;
- Contribuer à son amélioration permanente ;
- Informer des résultats obtenus ses clients et collaborateurs.

Hauts-de-Seine Habitat souhaite que chacun des collaborateurs participe pleinement au déploiement de cette politique afin que Hauts-de-Seine Habitat soit un acteur exemplaire.

La présente politique s'applique à chaque collaborateur et à tous les locaux de Hauts-de-Seine Habitat.

Damien VANOVERSCHELDE



10

2/2